



Versailles, le 21 décembre 2012
Communiqué de presse

Le Conseil général vote un budget tourné vers l'avenir

Le Conseil général vote, vendredi 21 décembre, le budget primitif 2013 construit conformément aux orientations de l'assemblée départementale. Le budget s'élève à 1,277 milliard €, en hausse de 2%.

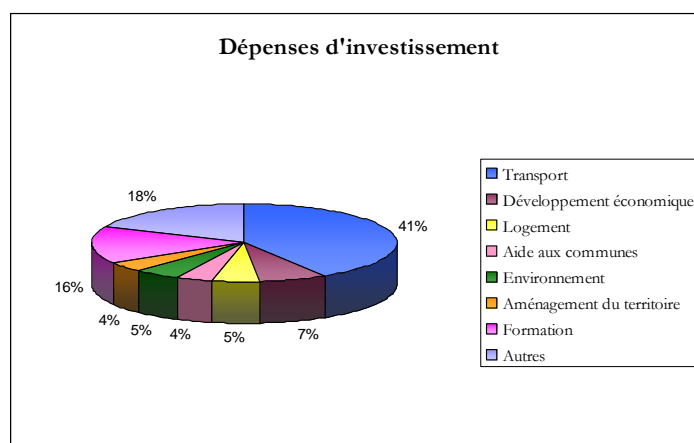
S'engager pour un département équilibré et attractif, agir pour la solidarité envers les Yvelinois les plus fragiles et mettre à disposition des services publics de qualité, tels sont les leitmotivs de ce budget. Malgré un contexte de crise économique, le Conseil général s'engage à poursuivre en 2013 ses missions prioritaires. Avec deux principes fondamentaux dans sa gestion budgétaire : la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin d'éviter le recours à l'impôt, et le maintien des investissements.

Avec 894 M€, les dépenses de fonctionnement occupent la majorité du budget 2013. Elles sont largement consacrées à la politique sociale, principale compétence du Département et en particulier au versement des allocations individuelles que sont l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), la prestation de compensation du handicap (PCH), le Revenu de solidarité active (RSA).

Des dispositifs complémentaires sont mis en place pour aider les familles en particulier les plus démunies (aides alimentaires, au logement, aux transports). Des actions en faveur de l'insertion professionnelle sont prévues par le Conseil général pour le retour à l'emploi des Yvelinois au RSA.

Rendre le département attractif est également l'une des priorités du Conseil général. Malgré un contexte économique délicat, l'effort d'investissement demeure soutenu avec 354 M€ dédiés. La part la plus importante est consacrée aux aménagements routiers. La voie nouvelle Sartrouville-Montesson et le tramway Châtillon-Vélizy-Viroflay font partie des opérations d'envergure en cours.

Le soutien aux communes dans leur politique logement, avec la création du CDOR Plus (Contrat de Développement de l'Offre résidentielle nouvelle génération) permettent de dynamiser l'activité économique du territoire et ses équipements. L'accent est aussi mis sur la construction ou réhabilitation des collèges, le déploiement du Très Haut Débit, la formation des jeunes et le développement de l'apprentissage.



Budget 2013 du Conseil général des Yvelines

Synthèse des recettes :

M€	BP 2012	BP 2013	Variation
Recettes de fonctionnement	1 021	994	
Recettes de fonctionnement après péréquation	1 002	1 009	
Recettes d'investissement	246	268	
Total	1 249	1 277	2%

Synthèse des dépenses :

M€	BP 2012	BP 2013	Variation
Dépenses de fonctionnement avant péréquation	877	894	
Dépenses réelles de fonctionnement après péréquation	877	923	
Dépenses réelles d'investissement	372	354	
Total	1 249	1 277	2%